Bordereau attestant l'exactitude des informations - LA ROCHELLE - 1704 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 18/09/2026 - 11495 - 2025 B 00494 - 812 238 723 - A.P. PROJECT

SARL A.P PROJECT

Société à responsabilité limitée

Au capital de 453 000 euros

Siège social : 11 rue du quintau

17140 LAGORD

Registre du commerce et des sociétés de La Rochelle

SIREN : 812238723

Décision de l'associé unique gérant du 10 septembre 2026

Le 10 septembre 2026

A Lagord,

Le soussigné AMICHAUD Philippe associé unique et gérant de la société A.P PROJECT a établi et arrêté les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

Il a pris les décisions suivantes

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, qui se traduisent par une perte de 1901 euros.

Il approuve les opérations traduites dans ces comptes.

DEUXIEME DECISION :

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice qui s'élève à - 1902 euros au poste report à nouveau.

TROISIEME DECISION

L'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

A.P

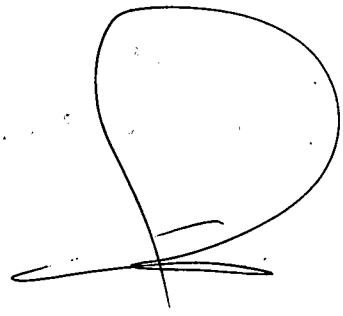
De tout ceci dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Fait en deux originaux,

À LAGORD

Le 10 septembre 2026

Signature



MICHAUD Philippe

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① BILAN SIMPLIFIE

DGFiP N° 2033-A-SD2026

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. AP PROJECT — 11 RUE DU QUINTAU — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 17140 LAGORD

SIRET : 8 1 2 2 3 8 7 2 3 0 0 0 1 7

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12

Durée de l'exercice précédent * : 12

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31122025 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122024 Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012		
		Autres*	014		016		
	Immobilisations corporelles*		028		030		
	Immobilisations financières* (1)		040	430 000	042	430 000	430 000
	Total I (5)		044	**430 000**	048	**430 000**	**430 000**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052		
	STOCKS Marchandises *		060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070		
		Autres * (3)	072		074		
	Charges constatées d'avance *		092		094		
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	27 094	086	27 094	28 995
	Total II		096	**27 094**	098	**27 094**	**28 995**
	Total général (I + II)		110	**457 094**	112	**457 094**	**458 995**

PASSIF

			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	453 000	453 000
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126		
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		
	Report à nouveau	134	5 557	7 039
	Résultat de l'exercice	136	**(1 901)**	**(1 482)**
	Subventions d'investissement	137		
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	**456 656**	**458 557**
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172		
	Comptes courants d'associés	173	438	438
	Autres dettes	175		
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	**438**	**438**
	Total général (I + II + III)	180	**457 094**	**458 995**

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

A.8

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD2026

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise: **S.A.R.L. AP PROJECT**

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

		Exercice N clos le 31122025 (1)	Exercice N-1 clos le 31122024 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * — dont export et livraisons intracommunautaires (209)	210	
	Production vendue — biens — dont export et livraisons intracommunautaires (215)	214	
	Production vendue — services * — dont export et livraisons intracommunautaires (217)	218	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)	222	
	Production immobilisée *	224	
	Subventions d'exploitation reçues	226	
	Autres produits	230	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)	232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)	234	
	Variation de stock (marchandises) *	236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)	238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*	240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : ..... - immobilier : .....)	242	1 901 / 1 482
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * (243))	244	
	Rémunérations du personnel *	250	
	Cotisations sociales (dont cotisations personnelles de l'exploitant (380))	252	
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI (255))	254	
	Dotations aux dépréciations	256	
	Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * (259)	262	
	Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles (260)		
	Total des charges d'exploitation (II)	264	1 901 / 1 482
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	(1 901) / (1 482)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)	280	
	Produits exceptionnels (IV)	290	
	Charges financières (V)	294	
	Charges exceptionnelles — Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) (347) (VI)	300	
	Charges exceptionnelles — Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) (348)		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)	306	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		310	(1 901) / (1 482)

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 — 312 — 314: 1 901

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318	
	Provisions non déductibles*	322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés (247) ; écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (248)	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) (249))	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies) (986) ; Jeune entreprise innovante (44. sexies A) (989) ; Zone de revitalisation rurales (44. quindecies) (138)		
	Bassins d'emplois à redynamiser (art. 44 duodecies) (991) ; Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) (992)	342	
	ZFA NG (44 quaterdecies) (345) ; Investissements et souscriptions outre-mer (344) ; Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies) (993)		
	Zone franche urbaine (44 octies A) (987) ; Zones restructuration de la défense (44 terdecies) (127) ; Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR) (181)		
	dont divers* — Créance due au report en arrière du déficit (346) ; Déduction exceptionnelle (art 39 decies) (655) ; Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (641)	350	
	dont divers* — Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) (643) ; Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) (645) ; Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) (647)		
	dont divers* — Déduction exceptionnelle (art 39 decies D) (648) ; Déduction exceptionnelle (art 39 decies G) (649) ; Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F) (990)		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	354: 1 901
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)	356	
	Déficits antérieurs reportables :* 4 530 dont imputés sur le résultat :		360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	370	372: 1 901

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

A.P

③ **IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES**

DGFiP N° 2033-C2026

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **S.A.R.L. AP PROJECT**

Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE

		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	430 000	482		484		486	430 000	
TOTAL		490	**430 000**	492		494		496	**430 000**	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570		572		574		576	

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif* ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values			
					Court terme * ⑤	Long terme 19 % ⑥	Long terme 15 % ou 12,80 % ⑦	Long terme 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

A.P

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : **S.A.R.L. AP PROJECT** — Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp.	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982	4 530
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice 982 ter	
Déficits imputés			983	
Déficits reportables			984	4 530
Déficits de l'exercice			860	1 901
Total des déficits restant à reporter			870	6 432

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives			381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Montant de la TVA collectée			374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social			690	
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social			691	
Revenu brut social (si le montant est négatif)	692			
Revenu brut social (si le montant est positif)			693	

A.J.P

(5)

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2033-E 2026

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. AP PROJECT — Néant [X] *

Exercice ouvert le : 01012025 et clos le : 31122025 — Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel *	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
TOTAL 1	106	

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	113	
Variation positive des stocks	111	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	1 901
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	**1 901**

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée **TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3**	137	**(1 901)**

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	117	

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.

Mono établissement au sens de la CVAE	020				
Chiffre d'affaires de référence CVAE				022	
Effectifs au sens de la CVAE				023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026	
Période de référence	024		160		
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)			186		

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

A.P

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

⑥ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F 2026

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/1 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

N° SIRET 81223872300017

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.R.L. AP PROJECT

ADRESSE (voie) 11 RUE DU QUINTAU

CODE POSTAL 17140 VILLE LAGORD

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	453 000
TOTALISATION	905	1	TOTALISATION	906	453 000

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille AMICHAUD Prénom(s) PHILIPPE

Nom d'usage AMICHAUD % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 453 000

Naissance : Date 12091959 N° département 75 Commune PARIS Pays FRANCE

Adresse : N° 11 Voie RUE DU QUINTAU

Code postal 17140 Commune LAGORD Pays FRANCE

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

⑦ FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFiP N° 2033-G 2026

1/1 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

N° SIRET 81223872300017

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **S.A.R.L. AP PROJECT**

ADRESSE (voie) **11 RUE DU QUINTAU**

CODE POSTAL **17140** VILLE **LAGORD**

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE	905	1

Forme juridique **EURL** Dénomination **AP LA DIFFERENCE**

N° SIREN (si société établie en France) **813228327** % de détention **100,00**

Adresse : N° **11** Voie **RUE DU QUINTAU**

Code postal **17140** Commune **LAGORD** Pays **FRANCE**

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

copie certifiée conforme